

UN APERÇU DES OBJECTIFS DES PRODUCTEURS CANADIENS D'ŒUFS, DE LAIT ET DE VOLAILLE

POUR LA PROCHAINE RONDE DE NÉGOCIATIONS DE L'OMC.

# Établir les *priorités*





# Établir les *priorités*

## INTRODUCTION

Alors que les préparations vont bon train en vue de la prochaine ronde de négociations agricoles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui doivent commencer en 1999, les 30 000 producteurs d'œufs, de lait et de volaille à l'échelle du Canada ont joint leurs efforts afin d'adopter une position unifiée destinée à guider la position canadienne pour les négociations commerciales.

Ensemble, les producteurs canadiens d'œufs, de lait et de volaille ont établi une position commerciale fondée sur 10 principes de base préconisant l'établissement de règles commerciales justes et équitables. Quatre éléments clés doivent figurer au haut de la liste des priorités de la prochaine ronde de négociations.

# Établir les *priorités*

ÉLIMINER LES SUBVENTIONS À L'EXPORTATION.

LES SUBVENTIONS À L'EXPORTATION constituent les plus importantes pratiques de distorsion dans le commerce mondial. Elles causent une diminution artificielle des prix mondiaux et laissent dans une situation nettement désavantageuse les pays qui, à l'instar du Canada, les ont éliminées.

## Éliminer les subventions à l'exportation

Les industries canadiennes du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire ne peuvent concurrencer les méga-trésoreries de l'Union européenne (U.E.) et des États-Unis (É.-U.). Comme plus de 90 % de toutes les subventions à l'exportation de produits agricoles sont accordées par l'U.E. et les É.-U., ces derniers doivent d'abord accepter de mettre un terme à tous leurs programmes de subvention à l'exportation.

SUBVENTION À L'EXPORTATION,  
ANNÉE DE NOTIFICATION 1996  
PART DES ÉTATS-UNIS ET DE L'UNION  
EUROPÉENNE DU TOTAL DES SUBVENTIONS À  
L'EXPORTATION, EN FONCTION DU VOLUME.  
NOTE : LES DONNÉES RELATIVES À LA VOLAILLE  
ET AUX ŒUFS REPRÉSENTENT LA PART  
DE L'UNION EUROPÉENNE SEULEMENT  
PAR RAPPORT AU TOTAL DES  
EXPORTATIONS SUBVENTIONNÉES.

% DU TOTAL DES SUBVENTIONS À L'EXPORTATION DES É.-U. ET DE L'U.E.



SOURCE: OMC

# Établir les *priorités*

LES AGRICULTEURS CANADIENS VEULENT DES RÈGLES ÉQUITABLES QUI S'APPLIQUENT À TOUS LES PAYS.

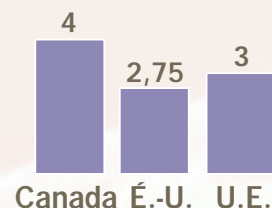
## Règles équitables

LA PROCHAINE RONDE DE NÉGOCIATIONS doit mettre au point un véritable système fondé sur des règles. Ces règles doivent être obligatoires et exécutoires et ne pas constituer seulement de simples lignes directrices que les pays peuvent interpréter à leur guise.

Cela est particulièrement vrai à l'égard de l'accès au marché. Des engagements d'accès au marché ont été établis dans le cadre du Cycle d'Uruguay selon une série de lignes directrices, mais les occasions d'accès au marché offertes par les divers pays membres de l'OMC qui en ont résulté sont aujourd'hui très inégales.

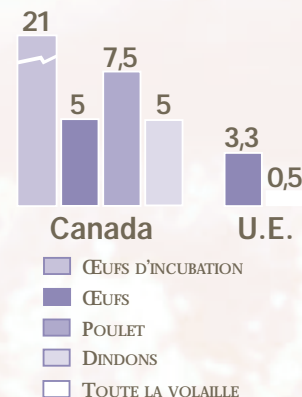
Les pays devaient fournir un accès aux produits agricoles correspondant à 5 % de leur consommation nationale d'ici l'an 2000, mais une analyse de l'accès actuel au marché révèle d'importants écarts entre les engagements des pays à l'égard de nombreux produits. Les diagrammes ci-contre montrent que les principaux partenaires commerciaux du Canada se situent largement en deçà des niveaux offerts par le Canada.

ESTIMATION D'ACCÈS AU MARCHÉ  
POUR LES PRODUITS LAITIERS  
COMME % DE LA CONSOMMATION  
NATIONALE POUR L'AN 2000



Source: Estimation des P.L.C.

ESTIMATION D'ACCÈS AU MARCHÉ  
POUR LA VOLAILLE COMME % DE  
LA CONSOMMATION NATIONALE  
POUR L'AN 2000



Source: Estimation fournie par l'OCCE,  
les PPC, l'OCCE et l'OCCEIPC

# Établir les *priorités*

LES TARIFS HORS-QUOTA DOIVENT ÊTRE MAINTENUS.

*Tarifs*

*hors-quota*

*maintenus*

LES PRODUCTEURS CANADIENS d'œufs, de lait et de volaille insistent vigoureusement sur la nécessité de maintenir à leur niveau actuel les tarifs s'appliquant aux importations à l'extérieur de l'engagement d'accès (tarifs hors-quota) pour faire en sorte que le niveau des importations n'excède pas le niveau d'accès résultant des contingents tarifaires (CT).

La prévisibilité des niveaux d'importation est essentielle au maintien des programmes de gestion des approvisionnements au Canada. Un des principes clés de l'OMC consiste à créer un environnement commercial stable et prévisible. La réduction des tarifs hors-quota est contraire à ce principe. La prévisibilité ne peut que découler d'engagements d'accès offerts sous CT libres de toute contrainte et entièrement réalisables. C'est pourquoi, les producteurs canadiens d'œufs, de lait et de volaille préconisent la réduction à 0 % de tous les tarifs intraquotas.

# Établir les *priorités*

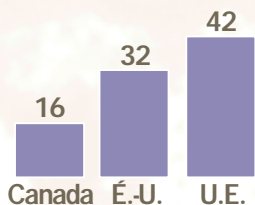
LE SOUTIEN INTERNE TOTAL DOIT ÊTRE PLAFONNÉ.

## Soutien interne plafonné

LA DERNIÈRE RONDE DE NÉGOCIATIONS a établi trois catégories de soutien interne. La première catégorie (verte) couvre les subventions qui n'ont que peu ou pas de répercussions sur le commerce (par exemple, aide alimentaire et recherche) et pour lesquelles aucune limite ou discipline n'a été imposée. La deuxième catégorie (orange) regroupe les subventions considérées comme des mesures ayant des effets de distorsion sur les marchés et sujettes à une réduction globale. La catégorie bleue est semblable à la catégorie orange sauf qu'elle ne couvre que les programmes de limitation de production non visés par les engagements de réduction.

Bien que l'intention de l'OMC ait été de réduire les mesures de soutien interne ayant des effets de distorsion commerciale, le Cycle d'Uruguay n'a pas entraîné une réduction globale du soutien gouvernemental dans de nombreux pays. Si le gouvernement canadien souhaite que son industrie agricole puisse soutenir la concurrence sur le plan international, il est essentiel d'aborder le problème des niveaux disproportionnés de soutien gouvernemental. La mise en place d'un plafond uniforme du soutien total (le total de tous les programmes des catégories verte, orange et bleue) constitueraient la première étape vers l'uniformisation des règles du jeu.

SOUTIEN TOTAL COMME %  
DE LA VALEUR TOTALE  
DE LA PRODUCTION (1995)



Source: Notifications des pays à l'OMC

SOUTIEN TOTAL

Canada (\$ Can)

base  
1995

7

4

É.U. (\$ US)

base  
1995

50

61

Union européenne (ECU)

base  
1995

90

88

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100  
MILLIARDS

- DE MINIMIS
- CATÉGORIE BLEUE
- CATÉGORIE ORANGE
- CATÉGORIE VERTE

Source: Notifications des pays à l'OMC

# Principes de base

**1** Les producteurs d'œufs, de lait et de volaille croient que le Canada devrait avoir pour objectif, au cours de la prochaine série de négociations multilatérales, de chercher à obtenir des résultats positifs pour ses producteurs.

**2** Les producteurs d'œufs, de lait et de volaille appuient la poursuite de négociations commerciales en agriculture à condition qu'elles mènent à un meilleur fonctionnement des marchés nationaux et internationaux, et contribuent à l'amélioration des revenus agricoles canadiens.

**3** L'OMC devrait servir de véhicule principal pour l'établissement de règles commerciales justes et efficaces.

**4** Les engagements commerciaux qui toucheront les producteurs d'œufs, de lait et de volaille, dans les accords de commerce que le Canada pourrait conclure à l'avenir, ne doivent pas dépasser les engagements ni les disciplines de l'OMC.



# es de base

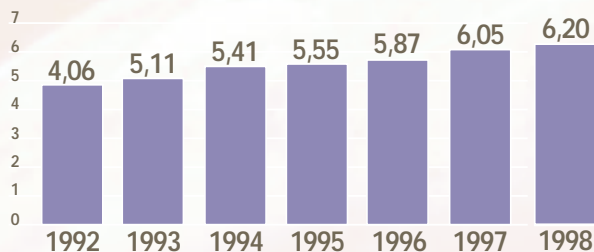
- 5 Les différents secteurs agricoles canadiens ne doivent pas faire l'objet de compromis. De même, le secteur de l'agriculture ne doit pas servir de monnaie d'échange pour un autre secteur industriel.
- 6 Les prochaines négociations commerciales de l'OMC en agriculture doivent viser principalement l'élimination des subventions à l'exportation.
- 7 Le Canada doit obtenir l'équivalence complète des niveaux d'accès minimum établis selon des règles.
- 8 L'administration des contingents tarifaires doit être réglementée de sorte que le niveau d'accès visé soit réalisable.
- 9 Il faut éliminer les obstacles sanitaires et phytosanitaires qui n'ont pas de fondements scientifiques.
- 10 Le Canada doit encourager une gestion plus sévère des mesures de soutien interne.

# Industries des œufs, du lait et de la volaille :

## CONTRIBUTEURS IMPORTANTS À L'ÉCONOMIE CANADIENNE.

ENSEMBLE, LES INDUSTRIES CANADIENNES des œufs, du lait et de la volaille ont généré, en 1998, environ 6,2 milliards de dollars de recettes monétaires agricoles, soit 21 % du total des recettes de l'agriculture primaire. Quant à la valeur ajoutée, ces industries fournissent environ 42 500 emplois dans l'industrie de la transformation et représentent, au total, plus de 13 milliards de dollars de ventes au détail.

VALEUR DE LA PRODUCTION CANADIENNE DES ŒUFS,  
DE LAIT ET DE LA VOLAILLE (MILLIARDS \$)



APERÇU DES INDUSTRIES OVOCOCLES,  
LAITIÈRES ET AVICOLES EN 1998

VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION	6,2 MILLIARDS \$
TOTAL DES VENTES AU DÉTAIL	12,9 MILLIARDS \$
VALEUR DES EXPORTATIONS	534,6 MILLIONS \$
NOMBRE DE PRODUCTEURS	27 517
NOMBRE D'USINES DE TRANSFORMATION	852
NOMBRE DE PERSONNES EMBAUCHÉES PAR LES USINES DE TRANSFORMATION	42 500



## LES ORGANISMES NATIONAUX :



OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION  
DES ŒUFS D'INCUBATION DE POULET À CHAIR  
1101-75, RUE ALBERT  
OTTAWA ON K1P 5E7  
TÉL. : (613) 232-3045  
TÉLÉC. : (613) 232-5241  
COURRIEL : [INFO@CBHEMA.COM](mailto:INFO@CBHEMA.COM)



OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION  
DES ŒUFS  
1501-112, RUE KENT  
OTTAWA ON K1P 5P2  
TÉL. : (613) 238-2514  
TÉLÉC. : (613) 238-1967  
COURRIEL : [INFO@CANADAEGG.CA](mailto:INFO@CANADAEGG.CA)  
[HTTP://WWW.CANADAEGG.CA](http://WWW.CANADAEGG.CA)



OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION  
DU DINDON  
102-969, CHEMIN DERRY EST  
MISSISSAUGA ON L5T 2J7  
TÉL. : (905) 564-3100  
TÉLÉC. : (905) 564-9356  
COURRIEL : [CTMA@CANADIANTURKEY.CA](mailto:CTMA@CANADIANTURKEY.CA)  
[HTTP://WWW.CANADIANTURKEY.CA](http://WWW.CANADIANTURKEY.CA)



LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA  
350, RUE SPARKS, BUREAU 1007  
OTTAWA ON K1R 7S8  
TÉL. : (613) 241-2800  
TÉLÉC. : (613) 241-5999  
COURRIEL : [CFC@POULET.CA](mailto:CFC@POULET.CA)  
[HTTP://WWW.POULET.CA](http://WWW.POULET.CA)



LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA  
1101-75, RUE ALBERT  
OTTAWA ON K1P 5E7  
TÉL. : (613) 236-9997  
TÉLÉC. : (613) 236-0905  
[HTTP://WWW.PRODUCTEURSLAITIERS.ORG](http://WWW.PRODUCTEURSLAITIERS.ORG)

NOTA : L'ÉNONCÉ DÉTAILLÉ DE LA POSITION COMMERCIALE  
DES PRODUCTEURS CANADIENS D'ŒUFS, DE LAIT ET DE  
VOLAILLE PEUT ÊTRE OBTENU DE CHACUN DES CINQ  
ORGANISMES DE GESTION DES APPROVISIONNEMENTS.